RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ATTESTATION D'INFORMATION DU CONJOINT

Sur les conséquences des dettes professionnelles sur les biens communs
(Article R. 526-26 du Code de commerce)

Je soussigné(e) :

- Nom et prénom(s) : Damien Abisror
- Demeurant : [redacted]
- Exerçant en qualité d'Entrepreneur Individuel

Déclare sur l'honneur :

1. Être marié(e) sous le régime de la communauté (légale ou conventionnelle) avec : Madame Julie ABISROR née ÉTIENNE.

2. Conformément aux dispositions réglementaires applicables aux entrepreneurs individuels, avoir informé mon conjoint des conséquences sur les biens communs des dettes professionnelles contractées dans l'exercice de mon activité professionnelle (Transactions sur immeubles et fonds de commerce).

Fait à Bègles, le 19 octobre 2026

Signature de l'entrepreneur :

[redacted]

Mention et signature du conjoint :

« Je reconnais avoir été informé(e) par mon conjoint des conséquences sur les biens communs des dettes professionnelles qu'il contracte dans l'exercice de son activité. »

Julie ABISROR née ÉTIENNE

[Signature]

" Je reconnais avoir été informée par mon conjoint des conséquences sur les biens communs des dettes professionnelles qu'il contracte dans l'exercice de son activité "

[redacted]